

Séance du lundi 27 juin 2022

Date de la convocation: 21/06/2022

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Présents : 14

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL,
Marie-Noelle MOULIER, Michel AMOUROUX, Martine
BERGAUD, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne
DELANOUE, Alain FALIERES, Adeline GUYON, Claudine
LADOUX, Didier TOMA, Patricia GUERARD

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention: 0

Représentés : Guillaume PRAT par Andre BONHOMME

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Alain FALIERES

2022_038 - Objet : VENTE DE DEUX MOBIL-HOMES

Monsieur le Maire rappelle que la commune renouvelle son parc de mobil-homes en achetant deux nouveaux mobil-homes tous les ans. Il convient donc de se séparer des plus anciens. Monsieur le Maire annonce qu'il a été saisi de deux demandes de rachat de deux anciens mobil-homes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité :

- de vendre un mobil-home à Monsieur Benoit ARCANGER au prix de 1500 €uros
 - de vendre un mobil-home à la SARL MAGOT JPH au prix de 1 500 €uros
- A charge des acquéreurs le déplacement de ces mobil-homes**
- autorise Monsieur le Maire à procéder à ces ventes et à signer tous documents d'y rapportant

Fait à POLMINHAC, le 27 Juin 2022

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 07/07/2022
et publié ou notifié
le 07/07/2022



RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/07/2022 015-211501549-20220627-2022_038-DE